



Universités & Territoires

n°130

19/04/2019

Sommaire

● **Page 3/4** : Programme de la 1^{ère} édition des Rendez-vous de la santé étudiante ● **Page 5/6** : A Nantes, les étudiants «relais-santé», une aide précieuse à la prévention à l'Université ● **Page 7/13** : Compte-rendu du colloque de l'AVUF dans le cadre des Entretiens de Nîmes/Alès : Science et action publique locale ● **Page 14/15** : Livre blanc sur le logement social étudiant de l'AIREs ● **Page 16** : Mobilité internationale des étudiants ● **Page 17/18** : L'Afev cultive l'innovation sociale ● **Page 19/20** : Le développement durable dans le réseau des Crous ● **Page 21/22** : Vers l'émergence d'une géographie étudiante francophone ?

www.rdvse.eu

Les rendez-vous 2019 de la
santé étudiante
1^{ère} édition
24 juin 2019
Université Paris Dauphine

UNE INITIATIVE DE :



Dauphine | PSL



PREMIERS MAJOR PARTENAIRES :

MGEL



PREMIERS PARTENAIRES :



éditorial

Notre Dame d'Europe



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame et les débats virulents qui s'engagent sur les futurs travaux à effectuer, leur coût ou leur durée nous feraient presque oublier que se tiennent, dans un mois tout juste, des élections européennes importantes au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'Europe.

La publication annuelle des chiffres de la mobilité, entrante et sortante, des jeunes européens et internationaux par les agences Campus France et Erasmus+ nous donne l'occasion de parler d'Europe et de montrer que des programmes fonctionnent bel et bien, qui plus est appréciés par nos étudiants.

Concernant le programme Erasmus, non seulement il permet la mobilité pour de plus en plus de jeunes et d'étudiants (avec une progression en un an de 10% des départs), mais il tient aussi ses objectifs de démocratisation des séjours à l'étranger, avec un pourcentage de 38% d'étudiants d'origine sociale populaire concernés pour l'année 2018.

La mobilité internationale progresse elle aussi, avec une hausse de 19%, sur les 5

dernières années, des arrivants et une progression constante du nombre d'étudiants français à partir d'étudier à l'étranger.

Alors que la proposition du futur programme Erasmus pour la période 2021-27 prévoit de tripler le nombre de mobilités (passant de 4 à 12 millions, pour la France cela impliquerait de passer de 50 000 à 150 000 étudiants concernés), quelques signaux alertent sur la question de l'accueil. Tout d'abord, un ralentissement de l'accueil d'étudiants Erasmus sur ces 5 dernières années - ce qui place la France seulement en 4ème position en Europe, alors qu'elle caracolait en tête pour les départs.

Concernant l'international, si les effectifs accueillis progressent de 19 %, cela reste

en retrait par rapport à la croissance du nombre des étudiants en mobilité dans le monde qui progresse sur la même période de... 28% !

Nos étudiants partent donc volontiers, mais nous avons du mal à accueillir leurs collègues étrangers ! Ceci ne renvoie pas une image très reluisante de notre pays, et interroge sur notre capacité à prendre toute notre place dans le concert de l'attractivité internationale qui est, rappelons-le, basée sur l'ÉCHANGE !

Définitivement, j'espère que le parti pris en ce qui concerne la rénovation de Notre-Dame sera résolument moderne et contemporain ! ■



Appel à contribution pour la 1^{ère} édition des Rendez-vous de la santé étudiante 24 juin 2019 - Université Paris-Dauphine. Faîtes remonter vos initiatives sur la santé et la prévention des étudiants !



Améliorer l'accès aux droits et à la santé des étudiants : une dynamique partenariale forte en Ile-et-Vilaine

Portés par des ambitions communes dans le domaine de l'accès aux droits et aux soins des étudiants, l'ARS Bretagne, l'Assurance Maladie, les universités de Rennes 1 et Rennes 2, le Crous, les grandes écoles rennaises, la Caf d'Ille-et-Vilaine s'engagent au travers d'une convention à se coordonner pour mieux :

- garantir l'accès aux droits au système de soins,
- agir sur le renoncement aux soins et les inégalités en matière de santé,
- organiser l'accompagnement en santé des étudiants,
- favoriser l'accès aux soins des étudiants y compris les étudiants étrangers.

Un plan global d'actions sera porté conjointement par les signataires de la convention en s'appuyant sur les moyens de communication et les champs d'interventions respectifs de chaque partenaire.

Le public bénéficiaire de cette convention est constitué des étudiants de la métropole rennaise, voire de la région, inscrits dans les universités de Rennes 1 et Rennes 2 et dans les grandes écoles



Cette 1^{ère} édition des Rendez-vous de la santé étudiante est une initiative portée par Universités & Territoires, Apsytude et l'Université Paris-Dauphine avec comme premiers partenaires la MGEN, la MGEL, la Fondation Smerra. 1 journée, 2 tables-rondes,... Des prises de parole de décideurs, des éclairages de spécialistes, des témoignages et surtout... des échanges entre acteurs, décideurs et spécialistes !

9h/10h30 - Ouverture

- Nicolas Delesque, rédacteur en chef d'Universités & Territoires
- Isabelle Huault, Présidente de l'Université Paris-Dauphine
- Partenaires : pourquoi leur engagement ?
- Ministres ou représentants du Gouvernement
- Questions et débat avec la salle

10h30 /13h - 1^{ère} table ronde L'accès aux soins : Après les réformes, quel état des lieux ?

- Résultats enquête RDVSE / MGEN – présentation par OpinonWay

- Les dispositifs, l'état des lieux ...
- Des actions pour favoriser l'accès aux soins

13h/14h - Déjeuner dans le hall des Amphis, organisé par le Crous de Paris

14h/16h : 2^{ème} table ronde La prévention en direction des étudiants, comment tous les toucher ?

- La prévention : quelles priorités ? Quels changements observés dans les usages étudiants ?
- Des actions concrètes à généraliser ?

16h/16h30 - Conclusions et événement surprise

10h30 – 13h - 1^{ère} table ronde L'accès aux soins : Après les réformes, quel état des lieux ?

Après les réformes, quel état des lieux ? La situation de la population étudiante « en matière de santé renvoie une fois de plus à la diversité de ce public : un processus de transition plus ou moins stabilisé vers l'autonomie, la difficulté des parcours d'accès à la protection sociale, l'environnement d'études et ses codes spécifiques, l'incertitude de la diplomation et de l'insertion professionnelle... » (Extrait du rapport Filâtre – 2017).

Les dernières enquêtes montrent bien cette fragilité du lien entre les étudiants et les questions de santé, avec une proportion importante – plus de 30% selon le rapport de l'OVE de 2017 – de la population qui renonce aux soins pour des raisons économiques mais aussi par méconnaissance des réseaux de soins locaux, du fait de leur mobilité.

Pourtant cette population déclare, dans cette même enquête, des caractéristiques inquiétantes avec d'une part des fragilités psychologiques quasi généralisées (60% de stress, 30% de déprime et/ou d'isolement) et d'autre part des conduites addictives et des prises de risques qui restent très importantes.

Le gouvernement et les acteurs de la santé universitaire ont lancé des mesures et actions pour répondre à ces problématiques : renforcement des services de santé et transformation progressive en centres de santé, efforts pour rendre les étudiants acteurs de la prévention afin de développer cette dernière, mise en œuvre d'une Conférence de Prévention Etudiante, augmentation du budget consacré à la santé des étudiants via la CVEC, ...

Un certain nombre de questions demeurent, comme l'éloignement de certains lieux d'études des campus dotés de services de santé, la mobilisation des acteurs de prévention, ou encore les mesures spécifiques au monde étudiant et la stratégie nationale de santé de 2018...

En introduction à cette table ronde, une communication de l'enquête de la MGEN, réalisée par Opinionway sur la connaissance et l'appréciation par les étudiants du système de santé et de certaines politiques de prévention, sera faite à destination de l'ensemble des participants.

Nous vous proposons ensuite de faire le point sur la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs, d'analyser les premières mesures de prévention par les pairs, et d'entendre des acteurs de la santé étudiante sur la question de l'accès aux soins pour tous les étudiants.

Premières pistes d'intervenants

Etat des lieux et nouveaux dispositifs

■ Représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Ministère de la santé, éclairage sur les nouvelles mesures... ■ Observatoire de la Vie Etudiante et Mutuelles Etudiantes ; bilan des études sur la santé des étudiants et leur relation au système de santé ■ Associations des professionnels de la santé des

jeunes et étudiants ■ Chercheurs, spécialistes ...

Des actions pour favoriser l'accès aux soins

■ Représentants et acteurs de Centres ou de Services de santé universitaire d'établissements d'Enseignement supérieur ■ Acteurs mutualistes ■ Collectivités locales investies sur ce champ ■ Associations étudiantes ■ Représentants des Crous et des assistantes sociales...

13h-14h : Déjeuner sur place / hall des Amphis organisé par le Crous de Paris

14h – 16h : Deuxième table ronde

La prévention en direction des étudiants, comment tous les toucher ?

Lors des consultations menées en 2017 sur la vie étudiante, « tous les acteurs » ont insisté sur la nécessité d'une rénovation de la politique de prévention qui serait à même de devenir un levier d'amélioration de la santé des étudiants.

Un premier pas semble avoir été franchi avec la création et la mise en œuvre du « service sanitaire » depuis la rentrée 2018, mais ce dernier a pour objectif de toucher de nombreux publics, pas seulement les étudiants. Comment développer ces pratiques et associer des étudiants autres que ceux inscrits dans les filières sanitaires pour généraliser cette forme de prévention ? Certaines expériences menées par des associations ou des mutuelles étudiantes existent déjà depuis plusieurs années.

Si la question de la prévention par les pairs est prometteuse, elle implique un certain nombre de questions quant à l'accompagnement et l'encadrement des étudiants qui s'engagent. Les services de santé ou les centres de santé devraient constituer les acteurs naturels du déploiement de ce type de pratiques, dont les modalités restent à définir : comment associer les partenaires, comment encadrer et coordonner ces actions, quelles formations spécifiques mettre en place ? D'autres acteurs de la vie étudiante, dont les associations étudiantes, mais aussi les

composantes pédagogiques pourraient apporter leur concours en particulier dans l'élaboration des formations et dans la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les cursus, comme l'appelle de ses vœux la loi Egalité Citoyenneté.

Le gouvernement a annoncé dans son « Plan Etudiant » la création dès la rentrée 2018 d'une Conférence de Prévention Etudiante, avec « pour objectif la promotion de comportements favorables à la santé de l'ensemble des étudiants » et souligné la nécessité de coordonner les actions et « de rapprocher à l'échelon local comme à l'échelon national tous les acteurs concernés ». Comment organiser cette gouvernance locale, normaliser les engagements étudiants, déterminer les thématiques prioritaires, suivre et évaluer les actions ?

Tous ces thèmes seront abordés dans cette deuxième table-ronde, autour d'expériences existantes mises en valeur. Ces échanges permettront de tirer de premiers enseignements, valoriser certaines pratiques et lister les difficultés rencontrées.

Premières pistes d'intervenants

Quelles priorités, quels changements pour la prévention chez les étudiants ?

■ Représentants d'organismes spécialisés, chercheurs ■ Responsables d'organismes mutualistes, chargés de prévention ■ Etablissements d'Enseignement supérieur et responsables de services de santé...

Des actions concrètes à généraliser ?

■ Des actions portées par les étudiants de PSL ■ Des collectivités locales ■ La prévention « santé mentale » avec le dispositif « Porte à Porte » d'Apsytude ■ La prévention individualisée par la MGEL ■ Des actions des Etudiants Relais Santé déployées dans certaines Universités ■ La prévention nutrition avec la SMERRA ■ La prévention et le Sport, outil de santé publique...

Info+

Pour s'inscrire en ligne
www.rdvse.eu

A Nantes, les étudiants «relais-santé», une aide précieuse à la prévention à l'Université

La promotion de la santé est au cœur des missions du Service de santé des étudiants, le SUMPPS, en complément de son activité de consultations médicales et paramédicales menées au Centre de Santé. Des actions collectives sont mises en œuvre tout au long de l'année pour améliorer la condition sanitaire et sociale des étudiants nantais, nazairiens et yonnais afin que celle-ci ne soit jamais un frein à leur apprentissage. C'est dans ce cadre que le service de l'université a mis en place ses Étudiants Relais Santé, qui seront formés et rémunérés pour animer des manifestations autour de différents thèmes sur les campus.

Les étudiants relais-santé : qui sont-ils ?

Chaque année, l'Université de Nantes recrute ainsi une quinzaine d'étudiants «relais-santé», dits ERS, issus de composantes différentes. Toutes et tous formé-e-s par les professionnels de santé du SUMPPS, salariés de l'Université, ils se déplacent dans tous les campus à la rencontre de leurs pairs pour libérer la parole et faciliter les échanges grâce à des animations ludiques autour de différents thèmes choisis par le service comme l'hyper alcoolisation, les comportements à risque, la nutrition, le sommeil, ...

Des étudiants qui accompagnent leurs pairs

Au cœur des préoccupations du service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé (SUMPPS) et de ses étudiants «relais-santé» (ERS), 5 missions ont été assignées à ces acteurs : Participer à l'élaboration des messages de prévention et à l'organisation logistique des journées de promotion de la santé, transmettre les messages de prévention, répondre aux interrogations des étudiants et les aider à s'informer, échanger pour élaborer un retour d'expérience sur les journées d'action menées et enfin tenir à jour la page Facebook ERS !

A l'origine, la première campagne déployée avait comme objectif de diminuer les risques liés à l'alcoolisation. En effet, face à la consommation d'alcool abusive

des jeunes, à l'augmentation de la mortalité par accidents de la route et aux faits divers d'agressions en contexte d'alcoolisation, la sensibilisation des étudiants de l'université aux dangers liés à la consommation excessive d'alcool a été retenue comme une priorité.

Les projets pour 2018-2019

Cette année encore, les Étudiants Relais Santé ont mené leur première campagne de prévention sur les risques liés à l'alcoolisation excessive dans le cadre festif, en accordant une grande importance au retour de soirées en toute sécurité.

La seconde campagne s'est concentrée cette année sur l'alimentation et l'activité physique dans le cadre des actions « I like to Move-Eat », au sein desquelles il a été question d'astuces pour garder une activité physique régulière et s'alimenter sainement lorsque l'on est étudiant.

Enfin, le troisième temps fort de l'année était consacré à la santé sexuelle avec la campagne «Baisons Futés», comprenant la prévention des IST mais aussi le bien-être des étudiants dans leur rapport à leurs sexualités.

Et comme toujours, les Étudiants Relais Santé se sont impliqués activement dans les campagnes nationales en participant notamment au « Moi(s) Sans Tabac » durant le mois de novembre et à la prévention des risques auditifs au cours du mois de mars. ■

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LES
ÉTUDIANTS RELAIS-SANTÉ !

"Tout bon message, mérite de bons messagers ..."

CV et lettre de motivation à : ers@univ-nantes.fr
Date limite de dépôt : 28 juin

www.univ-nantes.fr/sante ERS Nantes

UNIVERSITÉ DE NANTES
SERVICE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS
SUMPPS

Trois questions au Dr Estelle Legiard, Chargée de mission Prévention collective au SUMPPS de Nantes

Ce dispositif existe depuis 2015, et revendique entre 2000 et 3000 étudiants touchés sur tous les campus par an. Souhaitez vous l'étendre et comment ?

Notre dispositif a débuté en 2016 à l'Université de Nantes, mais il a été éprouvé dans d'autres universités depuis longtemps. Mon recrutement en tant que Chargée de mission Prévention collective a pour but de voir l'activité augmenter. Depuis 4 ans : chaque année une nouvelle campagne s'ajoute aux précédentes : nous en sommes actuellement à 3 thèmes (4e prévu à l'automne 2019) : « #DoseTaSoirée, I like to MOOV'EAT et #BaisonsFuté ». La nouvelle campagne sur la sexualité (#BaisonsFuté) a connu un vif succès : plus de 50 000 vues sur les réseaux sociaux. Les ERS (Étudiants Relais Santé) sont connus et reconnus sur les campus. L'ensemble de nos 3 campagnes annuelles, auxquelles s'ajoutent

le Moi(s) Sans Tabac et la Journée Nationale de l'Audition, touchent dorénavant environ 10 000 étudiants chaque année sur les quelques 37 000 inscrits. Nous augmentons le nombre de composantes visitées (9 composantes par campagne) et sommes plus souvent sollicités par le pôle étudiant pour agir sur le thème de l'alcool lors de soirées. Nous sommes continuellement à la recherche de fonds afin de développer l'activité.

Les thèmes abordés les premières années ont été très liés aux risques : alcoolémie en soirée, au volant, risques des IST, ... Vous élargissez depuis l'an dernier à des thèmes plus larges, bien être, nutrition, activité physique. Comment choisissez-vous ces thèmes chaque année ?

Nous nous préoccupons de l'ensemble des problématiques touchant la population des 18-25 ans. Ces thèmes sont bien connus et nous les avons en tête dès le lancement du dispositif en 2016. Nous nous inspirons également des besoins exprimés par les étudiants lors des consultations au Service de Santé

des Etudiants. Il nous paraissait important de nous centrer initialement sur la thématique des soirées alcoolisées et de ses risques : #DoseTaSoirée, car des consommations de substances addictogènes excessives et diverses sont constatées lors des soirées étudiantes et ont de nombreuses conséquences : traumatologie, absentéisme, déconcentration, désocialisation... L'an prochain, nous ajouterons une campagne concernant le bien-être, le stress, le sommeil (initialement abordés avec l'alimentation et l'activité physique). Ce thème, cher aux étudiants, nécessite une action à part entière. Actuellement, nous abordons 3 thèmes de santé publique : les soirées alcoolisées et leurs risques, l'alimentation et l'activité physique et enfin la sexualité.

La prévention et en particulier la prévention par les pairs en milieu étudiant semble être au centre des différents plans annoncés (Priorité prévention, Loi ORE, évolution des filières santé, ...). Avec votre recul, qu'elles préconisations feriez-vous pour la mise en œuvre de ces pratiques dans tous les établissements ?

Dans la prévention en direction des populations jeunes, la forme importe autant que le fond. Il est difficile d'intéresser les étudiants en leur expliquant qu'ils doivent faire attention en soirée, dans leur vie intime, faire des efforts sur leur hygiène de vie... De bons messages ne servent à rien s'ils ne sont pas écoutés. Une équipe dynamique, volontaire, ayant un contact facile et de qualité avec ses pairs est indispensable. Le recrutement des Etudiants Relais Santé en début d'année constitue une étape cruciale, si ce n'est décisive sur la réussite du dispositif, puisqu'ils y figurent au centre. La richesse naît d'un groupe aux origines multiples, le maximum de composantes de l'université doivent être représentées. Ils doivent être formés aux techniques d'animation et recevoir un bagage de savoir de base. Enfin, il faut savoir apprendre des succès comme des échecs pour toujours s'améliorer, notre dispositif ne fait qu'évoluer et aura encore de belles choses à proposer dans l'avenir. ■





Colloque AVUF Science et action publique locale

Par François Perrin, journaliste

Jeudi 28 mars, un colloque se tenait à Nîmes, intitulé « Science et action publique locale ». Coorganisé par l'AVUF, la CPU et Nîmes Métropole, il visait à répondre à cette question : comment l'ESR peut-il nourrir l'innovation dans les collectivités locales ? Compte-rendu d'une journée riche en échanges et partages sur de bonnes pratiques.



« C'est la première fois que ce type de sujet est évoqué au sein de l'AVUF, et en concertation avec la CPU », a indiqué en introduction le Délégué général de l'AVUF François Rio, qui a ensuite accueilli Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lyon-2 Louis Lumière, et représentante de la CPU dont elle est membre du CA depuis décembre, ainsi que Thierry de Mazancourt, Directeur d'IMT Mines Alès – et ex-directeur de cabinet de François Loos au Ministère délégué à la Recherche et l'Enseignement supérieur.

La première a indiqué : « le colloque d'aujourd'hui s'inscrit dans la droite ligne des travaux conjoints que la CPU mène de longue date, sur la réussite de nos étudiants, l'attractivité/développement de nos territoires et le renforcement de la compétitivité de l'économie. » Pour ce faire, l'action de la CPU s'articule autour de quatre thématiques : réussite de parcours de formation des citoyens ; « soutien aux écosystèmes innovants des territoires » ; « transition numérique, énergétique et écologique » ; attractivité et rayonnement international. « De fait, a-t-elle poursuivi,

de réelles transformations sont en train de s'opérer, dans la manière dont les universités travaillent avec les acteurs sociaux, économiques, culturels, institutionnels de leur environnement, et nous avons un rôle à jouer dans ce cadre-là. » Selon Nathalie Dompnier, l'idée selon laquelle l'Université aurait un savoir à délivrer quasiment par capillarité autour d'elle n'est plus d'actualité, remplacée par l'idée d'expertises variées qui viennent s'alimenter les unes les autres. En adoptant ce point de vue, « on a des chances à saisir » : pour les collectivités territoriales, bénéficier, pour déployer leurs

politiques, d'analyses scientifiques sur des questions précises ; pour les chercheurs, renouveler leur approche via ces dispositifs de politiques partenariales, « *au-delà des murs des laboratoires* » ; pour l'Université, faire bénéficier au plus grand nombre « *des savoirs et capacités d'analyse* » ; pour les étudiants, enfin, découvrir sous un nouvel angle leur écosystème, et développer des savoir-faire spécifiques.

Directeur d'IMT Mine-Alès, Thierry de Mazancourt a illustré la « dimension exceptionnelle » de cette école : « *Il y a 175 ans, elle est née à Alès par la volonté de la ville. La municipalité l'a toujours soutenue.* » En retour, les actions détaillées par Nathalie Dompnier constituent désormais « *une composante à part entière de la formation de nos élèves-ingénieurs.* » Par exemple, dès la première année, ces élèves passent

cinq semaines en mission dans les entreprises, « *pour résoudre des problèmes spécifiques qui se posent à elles* », avec notation sur la réponse apportée. Ainsi, « *l'école des mines d'Alès est une partie qui compte pour la ville d'Alès : il y a des convergences d'intérêt extrêmement fortes.* » Un exemple qui a permis à François Rio d'indiquer le souhait, de la part de l'AVUF comme de la CPU, de s'inscrire au cœur du programme « Action cœur de ville », pour lequel le Ministre de la Cohésion des Territoires avait annoncé la veille la liste des 222 communes retenues.

Arrivé dans l'intervalle, le Président de Nîmes Métropole Yvan Lachaud a conclu cette séance d'ouverture en présentant les principes des Entretiens Nîmes-Alès, qui se tiennent chaque année depuis trois ans, avant de dresser l'historique du site

EERIE qui accueillait le colloque : d'anciens locaux annexes de l'école des Mines d'Alès devenus lieu dédié à l'enseignement, la recherche et l'innovation, et au Fablab de Nîmes. « *Les collectivités que nous sommes ont en effet le devoir de s'impliquer, a-t-il précisé, dans le domaine de l'ESR. Comment espérer attirer des entreprises si nous ne disposons pas sur place de quoi former les hommes et les femmes dont elles ont besoin, ni les enfants de leurs salariés ?* » Mais la dimension économique n'est pas la seule à envisager : « *Sans cet effort, nous renforçons la discrimination de ceux, parmi nos jeunes, qui n'ont pas les moyens d'aller se former à Lyon ou ailleurs.* » D'où l'intérêt, par exemple, d'envisager des formations propres à un territoire donné, comme sur le "tourisme de demain" pour l'Université de Nîmes... ■

1^{ère} table-ronde

Transfert et partage de connaissances entre collectivités et ESR

En introduction, le vice-président délégué aux relations avec les territoires de l'Université Grenoble-Alpes Grégoire Feyt a tenu à rappeler « qu'en dehors de la Sorbonne et Saclay, toutes les autres universités sont en premier lieu des établissements de proximité. » Selon lui, l'Université constitue un service public « fabuleusement riche, avec un potentiel réel, une administration d'État qui fonctionne comme une collectivité locale. »



Face à elle, les collectivités locales affrontent des défis de taille : compétences à assumer de plus en plus variées, obligation d'adopter des approches transversales, questionnements en matière de gouvernance... Or, au-delà de celles qui atteignent un seuil critique leur permettant de mobiliser

chercheurs et étudiants, nombre d'entre elles sont démunies en matière d'outils d'analyse et d'études, pour aborder la formation initiale et continue, l'aide à l'innovation, à l'expérimentation, à la prise de risques... « *Il faut donc trouver d'autres modalités,* a-t-il conclu, *pour que les ressources des universités ar-*

rivent de manière diffuse jusqu'à cette grande diversité d'acteurs. Une combinatoire de défis qu'on ne pourra relever sans miser sur la mutualisation. »

Il a ensuite présenté les résultats d'une enquête sur le lien entre universités et territoires, autour de l'innovation,



menée avec l'Association des Communautés de France (AdCF) et l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) sur plus de 400 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à l'échelle nationale. Un grand nombre de ces derniers se tournent d'abord vers leur réseau professionnel, puis vers les bureaux d'études, et, dans une bien moindre mesure, vers l'Université. Dans ce dernier cas, c'est avant tout pour disposer d'un regard distancié, ou d'une force de travail - les aspects théoriques apparaissant plus loin dans leurs attentes. Ils apprécient aussi, par ce recours, « la possibilité d'expérimenter ou d'innover sans être en première ligne. » En matière de freins constatés apparaissent en premier lieu les différences de temporalité, de langage, l'absence de garantie quant à l'utilisation des résultats, la question de l'instrumentalisation des acteurs de terrain par la recherche (et inversement), et enfin la difficulté de la contractualisation.

Après cette présentation, la table-ronde s'est ouverte avec trois témoignages. S'est exprimée en premier lieu Béatrice Gisclard, post-doctorante à l'Université d'Avignon, spécialisée dans « l'innovation sociale territorialisée. » Elle a d'abord détaillé son travail de thèse

(réalisé en co-tutelle avec l'université de Nîmes) sur la place des habitants dans la gestion du risque inondation, sur des territoires ruraux du Gard et du Vaucluse soumis aux crues rapides, en interdisciplinarité (géographie/design/psychologie). Son but : analyser ce que les habitants percevaient des politiques publiques et comment ils se les appropriaient. La conscience et l'acceptation du risque en lien avec sa connaissance varient selon les territoires. De plus, la connaissance du risque n'est pas prédictive de comportements adaptés en situation de danger. Elle a ensuite présenté son travail actuel sur des communes « de montagne » rurales dans le massif des Alpes, visant à « améliorer la résilience des territoires dans un contexte de changement climatique » et à « évaluer les usages des médias sociaux face aux risques naturels. » Globalement, pour elle, dans un cas comme dans l'autre, « ce sont des travaux collaboratifs qui s'inscrivent dans le temps, entre les agendas des collectivités locales et ceux de la recherche académique. »

Intervenante suivante, Laurence Lupin, Responsable du service Universités et Enseignement Supérieur au sein de la Métropole Grand Lyon, a présenté l'éventail des actions de recherche avec Alexandre Tiraboschi, vice-pré-

sident étudiant pour l'Université de Lyon et stagiaire au sein de son service. « Au niveau de l'agglomération, nous avons plus de 155000 étudiants, et plus de 13000 chercheurs répartis dans de nombreux laboratoires. » Un schéma de développement universitaire (SDU) a été mis en place en 2010, « précurseur à l'époque », qui « a permis de poser les politiques publiques et les attentes de la métropole. » Issue personnellement « du domaine de l'eau et de l'assainissement », Laurence Lupin a tenu à préciser que la métropole était depuis quinze ans en lien avec le monde de la recherche sur ces métiers-là, avec « une collaboration très pertinente. » Concrètement, les services techniques identifient leurs besoins, après quoi ils se tournent vers le monde de la recherche et formalisent leur commande. Le déroulement des travaux de recherche est ensuite émaillé de rencontres régulières entre techniciens de la collectivité et chercheurs ainsi que de colloques spécialisés. Autres exemples d'actions menées : des formations d'une journée, dispensées avec les chercheurs, à destination des nouveaux collaborateurs (ou de collaborateurs « ayant besoin de se mettre à jour »), ou encore des « expériences de mutualisation de commandes », par exemple avec Bordeaux-Métropole sur la gestion des pluies. Selon elle, « l'agilité économique des collectivités est bien entendue conditionnée par la présence et la richesse des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire. »

Après une séance nourrie de questions-réponses, le directeur Innovation Politiques contractuelles & Sig de Montpellier Méditerranée Métropole Fabien Blasco, et Laurent Viala, maître de conférences à l'ENSA Montpellier, ont fait la lumière sur la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu), un « dispositif national ayant des incidences locales », « porté par le Plan urbanisme construction architecture » du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et disposant d'un Conseil stratégique - en lieu et place d'un simple Conseil scien-

tifique. Ses programmes sont « principalement cofinancés par l'Etat et les collectivités locales », avec un objectif de meilleure connaissance (partagée) des territoires, et à terme l'ambition de susciter « des changements aussi bien dans les territoires eux-mêmes et les institutions. » Après un premier Popsu courant sur 2003-2010, « focalisé sur la fabrication, la construction, la production de sept grandes villes française », son deuxième volant s'est étendu de 2010 à 2017. Désormais, le Popsu 3 s'est ouvert à l'Europe, avec des thématiques enrichies. Il s'est en outre renforcé d'un

« Popsu territoires » (pour les villes petites et nouvelles, comme Marseillan en Hérault), « longtemps parent pauvre de la recherche comme des financements », et d'un « Popsu métropoles », étendu sur quinze métropoles.

Pour Fabien Blasco, qui a détaillé quelques exemples concrets liés à la ville de Montpellier, « dans le dialogue Universités/Territoires et société, il y a sur ce point de nombreuses coopérations à construire. » A l'heure actuelle, le dispositif s'appuie sur un consortium de chercheurs et de laboratoires locaux

spécialisés en architecture, géographie ou politiques publiques. « Il existe historiquement en Hérault un chapelet de villes moyennes organisées les unes par rapport aux autres. Mais comment ce fait métropolitain est-il perçu par les territoires distants ou éloignés ? » A ce sujet, trois thématiques particulières concentrent les attentions de Popsu Métropoles : la culture, le littoral et le foncier. « Dans une réelle idée de co-construction, a conclu Laurent Viala, on n'exige pas des chercheurs des rapports, mais de produire en temps réel. » ■

2^{ème} table-ronde

Le dispositif 1000 doctorants pour les territoires

Après le déjeuner, les travaux de l'après-midi étaient consacrés, selon la modératrice Sophie Lafon, chef de projets Campus et partenariats à Bordeaux Métropole, « aux acteurs qui font le lien entre les deux mondes de l'ESR et des collectivités. » A ce titre a été présenté un dispositif « de collaboration et de rapprochement direct, la CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche), portée par l'ANRT (Association nationale recherche technologie) », soit une collaboration dans la durée entre une structure d'accueil, un doctorant et un laboratoire de recherche.

Dans un premier temps, Jordana A. Harris, qui travaille comme chargée de projet pour HESAM Université – ComUE présente sur plus de 200 sites en France et présidée par le président de la Communauté de communes du Clunisois, Jean-Luc Delpuech - a présenté le dispositif « 1000 doctorants pour les territoires. » La vocation de ce programme est de « développer les thèses CIFRE (et donc subventionnées) en Sciences humaines et sociales, dans des collectivités territoriales et des associations. » L'outil

principal en est la plateforme de mise en relation <https://1000doctorants.hesam.eu> co-construite avec des associations d'élus. L'acteur territorial doit y présenter son territoire et le « grand défi sur lequel il espère embaucher un doctorant en Cifre » avant d'être contacté par de futurs doctorants et directeurs de thèse qui peuvent par ailleurs également déposer leurs offres de services.

Sur cette base, un ex-doctorant et une

doctorante Cifre se sont succédé au micro. D'abord Boris Chevrot, qui a raconté concrètement son expérience passée de thèse de sociologie sur le « traitement des vulnérabilités sociales en milieu rural » - pour le Clunisois, un territoire sur lequel la « très faible densité renforce l'isolement » comme le « taux de fragilité sociale. » Il s'agissait pour lui de « prendre à bras le corps le problème, ce qui fait que je suis devenu un travailleur social dans le cadre de ma thèse », mesurant alors



rapidement la « *terrifiante complexité administrative* » qui prévaut sur ces questions, et à quel point « *les acteurs de terrain doivent souvent composer avec les moyens réduits qu'ils trouvent.* » A l'issue de son propos, il a présenté le Collège européen des démocraties locales, de l'ingénierie et de l'innovation territoriale de Cluny, dont il est responsable académique : « *Il s'agit de permettre à ceux qui sont en formation de bénéficier à la fois de différents réseaux d'expertise et d'espaces d'expérimentation, d'immersion. Et de créer une boucle permanente entre l'intérêt et l'apport théorique avec des exercices pratiques et des immersions professionnelles.* »

A son tour, Agnès Méchin, ancienne ingénieure agronome et désormais docteurante CIFRE pour le bureau d'études Eco-Med au sein de l'Université Paul Valéry Montpellier, a livré quelques éléments éclairants sur sa thèse en cours. Cette dernière porte sur l'impact de l'aménagement du territoire sur la biodiversité et les espaces naturels, et plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une réglementation contraignant les aménageurs à mettre en place des mesures de restauration écologique en compensation des impacts causés par leurs projets. L'un de ses objectifs : « *Aboutir à des préconisations et méthodes de travail pour mener un projet associant chercheurs et*

acteurs de terrain, et proposer des améliorations dans la forme des méthodes. » Détaillant le montage complexe de son terrain (financé par des aménageurs privés et publics, le Ministère de l'Écologie et l'Anrt), elle a parlé « *d'un équilibre à trouver, et d'une préoccupation continue : le temps de la recherche est un temps très très long, or il faut tenir au courant les différents partenaires de l'avancée des travaux* », voire des évolutions du cahier des charges après confrontation au terrain.

Pour ces trois intervenants, l'un des écueils principaux est le fait que « *pendant la Cifre, le rythme et les objectifs opérationnels des projets prennent parfois le pas sur la dimension plus heuristique de la recherche.* » Pour autant, selon Boris Chevrot, un schéma de ce type devrait pouvoir se généraliser « *au-delà de la thèse, avec des chercheurs et post-doctorants dont le temps se continuerait à se partager entre le terrain sur les territoires et des temps d'échanges avec leurs pairs.* » ■



3^{ème} table-ronde

Quels outils et quels leviers pour aller plus loin ?

Pour cette ultime table-ronde, consacrée à l'objectif, selon Sophie Lafon, de « nourrir ces innovations territoriales », trois intervenants ont pris la parole, représentant « trois structures qui occupent aujourd'hui cette interface entre les deux mondes » : la Fabrique de l'Innovation, par Anne-Cécile Pidal, Directrice générale adjointe en charge du développement et des projets transversaux de l'Université de Lyon ; le Forum urbain, par Aurélie Couture, chef de projet du Centre d'Innovation Sociétale / Idex Bordeaux ; le Centre de R&D et Transfert en Innovations Sociales Clermont-Auvergne (CISCA), par son coordinateur Nicolas Duracka.

Pour Aurélie Couture, son dispositif « joue bien ce rôle d'intermédiation entre le monde de la recherche et les acteurs du territoire. » Créé en 2015, le Forum urbain a pour objectif de « fédérer les chercheurs bordelais travaillant sur les questions urbaines et de les accompagner pour les connecter au mieux aux acteurs du territoire, avec une vocation d'innovation sociale. » Soit, « une fonction d'ingénierie de projets, de facilitateur. » Anne-Cécile Pidal a quant à elle estimé, qu'« au regard des échanges que nous avons depuis ce matin, cette relation entre monde scientifique et organisations territoriales aurait pu être illustré par un grand nombre de projets, car aujourd'hui nous sommes dans une relation de plus en plus ténue entre ces univers » autrefois si disjoints. A ce titre, sa Fabrique de l'Innovation s'inscrit depuis 2015, à travers le levier CPER, « réellement dans une logique de co-construction, de mutualisation, de faire-ensemble qui fait partie du territoire Grand-Lyonnais, et se traduit par un programme d'actions

annuelle, qui existe depuis une dizaine d'années. » Ceci, avec pour objectif « que l'Université et la Métropole se rejoignent sur différents champs : aménagement urbain, développement économique, attractivité du territoire... » Ainsi, le but de la Fabrique de l'Innovation est de « mettre au service des entreprises et des organisations publiques du territoire des ressources finalement peu connues : la créativité des étudiants, la connaissance scientifique des chercheurs, les ressources des plateformes technologiques et des laboratoires de recherche... »

Dernier à s'exprimer, Nicolas Duracka a indiqué que pour l'association Cisca notamment – créée en octobre 2018 –, « tout ceci est avant tout une histoire d'Hommes avec un grand H. », A Clermont-Ferrand, « une posture politique, portée par des élus, est devenue extrêmement intéressante », dans la mesure où certains ont su prendre contact avec des chercheurs pour leur indiquer leurs lacunes en termes de connaissance sur certains sujets. « Cette humilité-là » a suscité une réflexion profonde, de part et d'autre, sur les moyens d'agir concrètement, et durablement, sur des dossiers cruciaux, autour de nombreux échanges entre acteurs « sur ces questions d'innovation sociale, puis une étude de préfiguration de ce que pourrait être un centre de recherche et développement territorial à Clermont-Ferrand. » Tout le monde a dans la foulée été convié autour de la table – « collectivités au sens large, acteurs socio-économiques, représentants de l'ESR » –, le tout afin de « réfléchir aux meilleures modalités d'actions entre ces trois entités pour essayer d'élaborer un modèle qui soit le plus pertinent possible. » ■

Pour conclure cette journée, le Député du Gard et Rapporteur pour la Commission des affaires culturelles et de l'éducation Philippe Berta a indiqué « que des choses se passaient à l'échelle nationale, dans le domaine de l'ESR, la question ayant été prise en main par le gouvernement, avec la mise en place d'un grand projet de loi pluri-annuelle sur la recherche, qui devrait être prête à la fin de l'année. » Pour ce faire, trois missions ont été mises en place : sur les problèmes de financement, le partenariat public/privé et la politique RH - « afin de rendre un jour attractifs ces métiers. » De fait, pour lui « le système est à bout de souffle : il va falloir le modifier. » Ainsi, il espère « que cette mission nationale servira à quelque chose, à condition que tous les acteurs acceptent d'envisager l'avenir sur un mode disruptif – il faut y croire, en tout cas. »

Livre blanc de l'AIRES

L'Association interprofessionnelle des Résidences étudiantes et de services (AIRES) regroupe les principaux acteurs de la profession. L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat social et/ou d'habitat privé. Après l'AVUF, l'AFEV, ESN France, l'AIRES viens de signer un nouveau partenariat avec Universités & Territoires afin de valoriser les bonnes pratiques, d'identifier des problèmes et de promouvoir le secteur des résidences dédiées pour étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Nous profitons de ce partenariat pour publier quelques propositions que l'AIRES a travaillées dans son livre blanc sur le logement conventionné pour étudiants. L'AIRES, qui répond présent à chaque fois que les pouvoirs publics font appel aux acteurs du secteur, souhaite que ses propositions soient débattues.

Info+

Pour télécharger le livre blanc
www.aires.fr/livreblanc

PROPOSITION N°5

FINANCER LES ESPACES COLLECTIFS

En l'absence d'un financement spécifique du logement social étudiant, les collectivités locales comme les bailleurs sociaux qui choisissent d'investir doivent jongler avec ce qui existe. Conçus pour financer le logement familial, les aides à la pierre ou les prêts locatifs sont adaptés pour financer du logement orienté vers un habitat de longue durée, mais ne permettent pas aux investisseurs de programmer des surfaces communes utiles à la vie étudiante et à un apprentissage de la vie sociale, ni des surfaces de services nécessaires à cet habitat de courte durée. Or tous les acteurs et spécialistes de la vie étudiante reconnaissent la nécessité de développer des espaces collectifs au sein des résidences. Le développement de ces espaces conviviaux, permettant aussi bien le travail universitaire que l'épanouissement de la vie sociale, se heurte aujourd'hui à la structure même du montage économique des opérations de résidences étudiantes. Le bailleur investisseur ne pouvant valoriser que les surfaces habitables (la SHAB correspondant exclusivement à la surface des logements), le coût de production de ces surfaces reste à sa charge exclusive. Le ratio SHAB / SHON qui est en moyenne de 92% pour du logement familial ordinaire, tombe à 83% au mieux pour les résidences étudiantes, sous le double effet de la plus grande importance des zones de circulation (due au nombre de logements de petite

surface à desservir) et de la création desdits espaces collectifs.

Alors que la loi ALUR définit la Résidence Universitaire, entre autres, par la présence de ces surfaces, il serait opportun d'étudier un dispositif de financement de l'investissement nécessaire soit par une contribution spécifique des acteurs locaux (collectivités ou établissements), soit par un dispositif spécifique attaché aux prêts sociaux octroyés pour chaque résidence, soit par un dispositif d'aide à la production de ces surfaces - à l'instar de ce qui existe pour les locaux communs résidentiels des ensembles de logements sociaux.

Nous proposons que **le financement des espaces communs présents dans la définition de la Résidence Universitaire, consacrés à la vie étudiante et aux études, soit pris en charge par la puissance publique ou les établissements pour éviter de le faire supporter par l'étudiant.**

PROPOSITION N°12

AUTORISER (ET SÉCURISER) LE DONNANT-DONNANT EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Depuis quelques années, certaines collectivités développent des dispositifs fonctionnant sur le mode du donnant-donnant. Avec les « bourses au permis de conduire » par exemple, la ville finance une partie de la formation en s'acquittant d'une certaine somme auprès de l'école de conduite, en

échange de quoi le jeune s'engage à rendre un certain nombre de services - le plus souvent, une quarantaine ou une cinquantaine d'heures de bénévolat au sein d'un organisme d'intérêt général : aide aux devoirs dans une association, visites dans des maisons de retraite, entretiens de terrain sportifs municipaux, etc.

Afin de décliner cette pratique du donnant-donnant au sein des Résidences Universitaires, dans la mesure où les dispositifs de politiques de prévention ou d'aide à l'apprentissage entre pairs sont en effet reconnus pour jouer un effet très positif, **nous proposons d'autoriser le gestionnaire à proposer une réduction du loyer d'un étudiant en échange d'un certain nombre d'heures donné au sein de la Résidence Universitaire.** Ce dispositif, qui doit être à l'initiative du gestionnaire, mérite d'être encadré et sécurisé, afin que ces réductions ne soient pas assimilées à un salaire déguisé. En outre, le gestionnaire doit être autorisé à relouer à un nouveau locataire au tarif de base, avant la réduction « donnant-donnant ». Bien entendu, il faut définir précisément le cadre juridique de cette pratique innovante.

PROPOSITION N° 15

INCITER LES UNIVERSITÉS À CONSTRUIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT SUR LEUR CAMPUS

La dévolution du patrimoine, qui a été présentée comme une opportunité offerte aux établissements, sur la base du volontariat, de construire une véritable stratégie immobilière de site, n'a eu aucun impact sur la construction de Résidences Universitaires. Rien n'interdit pourtant à un établissement d'enseignement supérieur de réaliser une Résidence Universitaire via un bail emphytéotique. Quelques exemples concrets et d'ores et déjà livrés existent... sans constituer une tendance d'ampleur.

Or pourquoi ne construit-on pas plus de logements conventionnés étudiants sur le foncier appartenant à l'État, et en particulier sur les fonciers universitaires ? Lorsque l'Armée a cédé les casernes, 35% des revenus issus des ventes directes ou de baux emphytéotique lui sont revenus. Si rien ne se fait, c'est sans doute parce que les universités ne se sentent pas concernées...



Notre proposition vise à revendiquer une égalité de traitement entre l'Armée et les Universités. **Les Universités doivent pouvoir conserver un tiers des revenus issus des ventes directes ou en baux emphytéotique.**

PROPOSITION N°16

SIMPLIFIER L'OCTROI DES PRÊTS CONVENTIONNÉS POUR LES PRIVÉS

Les montages économiques fondés sur le remboursement des prêts par les loyers ne prennent pas en compte le fait que l'étudiant est par nature une personne sans (ou disposant de peu de) ressources propres. Pour y remédier, il nous semble nécessaire que de nouveaux acteurs participent au financement de cet investissement nécessaire au pays tout entier.

Actuellement, un véritable « bug » réglementaire existe, qu'il est indispensable de mettre en lumière : les réformes bancaires engagées par Bâle 3 ont eu un impact sur les constructions réalisées en Prêt Locatif Social (PLS) par des opérateurs privés. L'ensemble des opérateurs le constate : il est désormais complexe, voire impossible, d'obtenir des financements auprès des banques.

Afin de lever ce frein véritable, **nous proposons que la Caisse des dépôts, les banques se réunissent avec la DHUP et le cabinet de M. Julien DENORMANDIE pour trouver comment simplifier et dynamiser l'octroi des Prêt Locatif Social (PLS) aux opérateurs privés.**

PROPOSITION N°17

RENFORCER L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Les professionnels de la programmation et de la construction de Résidences Universitaires sociales constatent régulièrement des appréciations et des évaluations très divergentes des projets qu'ils soumettent aux représentants de l'État sur les territoires. Alors que tous les décideurs nationaux et locaux connaissent la pénurie de logements étudiants, et que toutes les solutions pour soutenir cette production sont mises en œuvre, les professionnels se retrouvent face à des situations ubuesques : ici, les services de la DRIHL expliquent qu'il n'y a pas de « besoins » alors que la résidence existante, placée à 800 mètres, a refusé plus de 700 candidats locataires faute de place à la rentrée précédente; là, ces services exigent une « étude de besoins » limitée au périmètre d'une commune de 30 000 habitants en banlieue parisienne, pour refuser finalement l'agrément, alors que le projet de résidence est située à côté d'une gare RER à 15 minutes de Paris-centre...

Nous voulons croire que ces décisions, qui s'apparentent parfois à des abus de pouvoir, révèlent surtout la méconnaissance des problématiques de ce champ du logement par les services déconcentrés, plus spécialisés dans le logement ordinaire. La notion de bassin de formation universitaire doit être mise en relation avec la notion de bassin de logement étudiant. Une ville qui n'a pas sur son territoire un établissement d'enseignement supérieur peut parfaitement accueillir une résidence universitaire si elle est située sur des réseaux de transports qui la rendent accessible en moins de 30mn – c'est-à-dire incluse dans le bassin de formation universitaire.

Nous demandons **aux pouvoirs publics de rappeler aux services déconcentrés qu'au-delà de leurs tâches ordinaires de vérification de la conformité des opérations**, elles doivent se rapprocher des acteurs locaux quand ils sont organisés, ou des acteurs nationaux comme les responsables du Plan 60 000, pour juger des « besoins » ou de « l'opportunité » de l'implantation d'une résidence pour étudiants / jeunes sur un site.

PROPOSITION N°19

PRÉPARER LA SÉCURISATION DU COURT SÉJOUR EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

L'article 123 IV de loi du 27 janvier 2017, a « institué, à titre expérimental, un dispositif autorisant, par dérogation à l'article L. 631-12 du Code de la construction et de l'habitation, le gestionnaire d'une résidence universitaire qui n'est pas totalement occupée après le 31 décembre de chaque année à louer les locaux inoccupés, pour des séjours d'une durée inférieure à trois mois s'achevant au plus tard le 1er septembre, particulièrement à des publics reconnus prioritaires par l'État au sens de l'article L. 441-1 du même Code. Lorsque les logements loués au titre du premier alinéa sont libérés, ils sont prioritairement proposés aux personnes mentionnées au premier alinéa de l'article L. 631-12 dudit Code. Le présent dispositif expérimental est prévu pour une durée de quatre ans à compter de la publication de la présente loi. L'expérimentation fait l'objet d'un rapport d'évaluation déposé au Parlement douze mois avant la fin de l'expérimentation. »

Au vu du calendrier prévu lors de l'adoption de la Loi, début 2017, et pour s'assurer d'un travail de qualité associant l'ensemble de la profession, **nous demandons que le Gouvernement précise les modalités de l'organisation de cette évaluation, ainsi que la personne désignée pour cette mission**, afin que le rapport qui doit être remis avant le 27 janvier 2020 au Parlement le soit dans les temps.

PROPOSITION N°20

ÉVALUER LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DE GUICHET UNIQUE

Le guichet unique est une plateforme en ligne dédiée à la recherche et à la réservation de logements étudiants sur le campus de l'Université Paris-Saclay. Ce guichet unique, animé par le CROUS de Versailles, a vocation à regrouper toutes les offres de logements multi-bailleurs (sociaux ou non) sur ou à proximité du Plateau de Saclay : hébergement seul ou partagé dans les résidences étudiantes existantes et celles en cours de construction.

Cette idée, qui peut s'avérer séduisante et que certains imaginent étendre sur l'ensemble du territoire, mérite une évaluation : elle pose des questions de responsabilité, des interrogations réglementaires, et induit des conséquences économiques importantes. En effet, d'un simple projet ayant pour objectif la fluidification de la demande - avec l'association des établissements -, et la transparence de l'offre - en associant tous les gestionnaires pour faciliter la recherche des étudiants -, le dispositif constitue dorénavant une obligation, susceptible d'empêcher l'exercice d'une concurrence libre pour le bien des usagers.

En voulant devenir exclusif, ce guichet devient problématique : le process dit du « Guichet unique » ne garantit pas l'optimisation de l'occupation. Les délais d'instruction des dossiers, tant par le Crous maître d'œuvres que par les établissements d'enseignement, ne sont pas précisés et ne sont donc pas garantis.

Il est maintenant indiqué que « le CROUS attribue un logement ». Cette disposition ne respecte pas les règles de gestion et la mise en place d'un comité d'orientation des attributions, conformément au décret du 26 juillet 2016. Par ailleurs, ce processus interdira, s'il est mis en œuvre, à l'étudiant de choisir librement son logement. Quid des différences de prestations, et donc de tarifs, entre les résidences, si le logement est imposé ?

Au regard de toutes ces questions, **nous proposons qu'une évaluation indépendante soit menée par un médiateur afin de déterminer si le projet doit être corrigé ou tout simplement abandonné.** ■

Info+

Pour télécharger le livre blanc
www.aires.fr/livreblanc

AIRES

Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Mobilité internationale des étudiants

Tout au long de l'année, Campus France observe et décrypte la mobilité étudiante. Dans sa publication annuelle « les Chiffres clés », Campus France mène une analyse détaillée sur les évolutions, les tendances actuelles et établit des projections.

[Lien vers les Chiffres Clés 2019](#)

Les grandes tendances de la mobilité: Bienvenue en France

5,1 millions d'étudiants dans le monde étudient à l'étranger (+28% en cinq ans), principalement en Europe, qui reste la première zone d'accueil dans le monde. L'attractivité des pays anglophones se confirme (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada), comme de ceux qui proposent des formations en anglais (Pays-Bas, Emirats, Allemagne...). La moitié des étudiants en mobilité dans le monde provient d'Asie et d'Océanie.

De nouveaux pays de mobilité aux stratégies offensives

De nouveaux pays attractifs et en forte croissance (Chine, Russie, Turquie, Arabie Saoudite) déploient des politiques ambitieuses et utilisent la mobilité étudiante comme outil d'influence et de rayonnement. Grâce à leur politique de bourses et l'accent mis sur l'accueil des étudiants (logement, création de campus intégrés), ils concurrencent voire dépassent désormais des pays d'accueil traditionnels.

La France, 4e pays d'accueil

La France continue pour l'instant d'occuper une position enviable. 4e pays d'accueil dans le monde – et 1er pays non anglophone –, elle offre une expérience étudiante sans égal grâce à un système d'enseignement supérieur de qualité, largement soutenu par l'État. Son attractivité progresse encore dans des pays où se déploient des actions ambitieuses, comme l'Inde. Néanmoins, comparée à celle des autres grands pays de mobilité, l'attractivité

de la France s'affaiblit. La croissance du nombre d'étudiants accueillis en France a ainsi progressé moins vite que celle de la mobilité étudiante mondiale au cours des cinq dernières années (+19% contre +28%). Si la France attire toujours les étudiants issus de la zone francophone, trop peu d'étudiants des grands pays émergents, du Moyen-Orient, d'Afrique anglophone ou d'Europe extra-communautaire font le choix des études en France. Les effectifs des étudiants chinois stagnent alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à étudier à l'étranger (+32% sur cinq ans).

La mobilité Erasmus recule en France

La France accueille moins d'étudiants en échange dans le cadre du programme Erasmus+ en 2016 qu'en 2011 (-4%), alors que tous les autres pays européens progressent. La France est le 1er pays d'origine des étudiants en mobilité, mais seulement le 4ème pays d'accueil.

En parallèle, les étudiants français sont de plus en plus nombreux à partir étudier à l'étranger (plus de 90 000), principalement dans des pays francophones ou frontaliers.

« Bienvenue en France », une nouvelle impulsion

Il est désormais urgent de réagir pour être davantage attractif auprès des étudiants internationaux. Cela implique un effort porté sur l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers, sur la simplification des démarches administratives, sur un meilleur accès au logement, mais aussi sur le développement d'une offre de formation en anglais. C'est la direction donnée par la nouvelle stratégie d'attractivité



« Bienvenue en France » annoncée par le Premier Ministre en novembre 2018 et par la labellisation des structures d'accueil des établissements portée par Campus France.

Campus France

- 220 personnes en France au service de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- En lien avec les 256 Espaces et Antennes Campus France présents au sein des ambassades de France, répartis dans 125 pays ;
- 365 établissements d'enseignement supérieur français membres du Forum Campus France ;
- 50 manifestations de promotion réunissant 720 000 visiteurs dans le monde ;
- 30 000 dossiers de mobilité gérés
- 80 sites internet en 32 langues, plus de 20 millions de visites ;
- 1,7 million de personnes suivent Campus France sur les réseaux sociaux (tous réseaux confondus) et plus de 270 000 Alumni actifs sur le réseau France Alumni.
- 30 publications et études statistiques produites par an ■

Info+

Contact presse

Florent Bonaventure

Directeur de la communication.

Tél : 01 40 40 81 00

florent.bonaventure@campusfrance.org

Les Chiffres Clés 2019



L'Afev cultive l'innovation sociale

Par François Perrin

Mercredi 13 février à Nice, sur le campus Saint Jean d'Angely de l'Université Côte d'Azur, l'inauguration de l'Engagement Center et de Med'In, tiers-lieu de l'innovation sociale porté par l'Afev, a attiré un public fourni et curieux. Pour l'accueillir, un groupe de salariés et volontaires surmotivés de l'Afev avait préparé un parcours aussi informatif qu'interactif, avant les discours des principaux partenaires puis un cocktail en musique. Une soirée parfaitement réussie, grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes de cet espace novateur.

Dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Afev, l'Université Côte d'Azur a ouvert au sens propre ses portes aux salariés et bénévoles de l'association. Nouveau temps-fort d'une solide et pérenne collaboration entre ces acteurs, l'inauguration de l'espace Med'In (pour Méditerranée Innovation) ce mercredi 13 février s'est déroulée dans une ambiance d'expressive satisfaction pour l'ensemble des parties prenantes. « Une collaboration incarnée », comme l'a indiqué dans son discours introductif Jérôme Sturla, Directeur du développement urbain à l'Afev, « née d'une intuition partagée il y a quatre ans » avec les équipes locales aujourd'hui représentées par la très applaudie Anne-Hélène Lecomte, Déléguée territoriale de l'Afev de Nice. Arborant comme l'ensemble de ses « troupes » le t-shirt rouge caracté-

ristique, cette dernière avait orchestré en fin d'après-midi le parcours informatif mis sur pied par des salariés et bénévoles enthousiastes.

Déambulation informative

Sur les 175 mètres carrés de la mezzanine surplombant les 500 mètres carrés de locaux jusqu'alors occupés par le Restaurant universitaire du campus Saint Jean d'Angely, des binômes ou trinômes d'étudiants et jeunes actifs de l'Afev ont proposé aux visiteurs venus nombreux une série d'ateliers : « Présentation générale et engagement de la jeunesse » avec Gilliane et Louis, Accompagnement avec Marina et Adeline, « Présentation de Med'In » avec Anaëlle, « Tous acteurs des quartiers » avec Maeva et Lilou...

Autant d'ateliers illustrés ou de témoignages écrits, enrichis par des questions à piocher dans un chapeau, permettant tout à la fois de prendre connaissance (sinon possession) des locaux tout en découvrant ou enrichissant son information quant aux diverses actions de l'Afev. Un parcours vivant et enjoué, qui a su convaincre les participants – le président de l'Université Nice Sophia Antipolis Emmanuel Tric en tête – d'entrer de plain-pied dans les échanges, et de valoriser la circularité de la parole en un nouveau lieu dédié au dialogue à bâtons rompus. Tant, comme l'indiquera plus tard Jérôme Sturla : « Parfois, le lieu précède l'usage ; il y a des choses qui vont émerger, être mises en œuvre ici dont nous n'avons pas par anticipation connaissance. Nous restons en effet partisans de la doctrine « un + un » égale trois, pour faire émerger des projets innovants. »

Learning, Career & Civic Centers

Concrètement, Med'In se conçoit à la fois comme un « Learning center » visant à « agir pour la réussite éducative » en créant des passerelles entre le monde étudiant et les quartiers, un « Career Center » pour aider à l'orientation et



mieux connaître le monde économique et un « Civic Center », afin de « développer l'engagement de la jeunesse et les initiatives citoyennes ». Le tout dans le but de considérer une bonne fois pour toutes l'étudiant comme un acteur à part entière, et d'achever de décloisonner l'Université vis-à-vis de son environnement, de lui permettre d'interagir avec les territoires environnants.

Dans cet espace sont déjà envisagées des activités comme la mise à disposition des outils numériques pour les binômes accompagnant/accompagné, des journées de sensibilisation et des séjours d'immersion à l'Université, des rencontres métiers et ateliers ciblés, des réunions d'information, des ateliers engagés, un espace de valorisation de projets divers... Sachant que dans tous les cas, l'espace accueillant par définition toutes les bonnes idées, aucune liste d'activités ne saurait à l'heure actuelle prétendre à l'exhaustivité.

Selon les responsables de l'Afev, ce tiers-lieu innovant « a une importance aussi bien pour les équipes locales de Nice, qui se voient ainsi dotées d'un nouvel espace qui permettra un changement d'échelle de nos actions, mais aussi au niveau national, dans la mesure où nous espérons que ce lieu fera des petits dans d'autres villes de France. » Il vise à devenir « la chambre d'écho entre l'institution universitaire et les territoires. » De fait, si Méd'In a pu voir le jour à Nice, c'est sans doute parce que l'Université Côte d'Azur en tant que regroupement d'éta-

blissements d'enseignement supérieur s'engage depuis un moment sur la reconnaissance formelle de l'engagement étudiant (77% des 200 étudiants impliqués au sein de l'Afev Nice en bénéficient déjà), comme sur la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (dans le cadre du PIA III).

“Faire entrer physiquement l'Afev dans l'Université”

Pour le développement de ce projet Med'In, l'Afev a aussi pu compter sur des partenaires : la Banque des Territoires, la région PACA, la Ville de Nice, la CAF, le Rectorat, BNP Paribas, mais aussi la Fondation Eiffage, pour laquelle Thomas Migliore était venu s'exprimer. Responsable Développement chez Eiffage Immobilier Azur, et parrain de ce projet, il a tenu à exprimer à quel point Med'In avait « vraiment du sens », dans le cadre des opérations soutenues par la Fondation, puisqu'en plus de « répondre aux critères de soutien à l'insertion et d'intérêt général, il s'inscrit dans le temps. » D'autant que concernant le rendu des travaux, son œil d'expert en construction ne peut que le confirmer : « Quand on compare l'avant et l'après, on ne peut que constater une très belle réussite. »

Une belle réussite qui vient aussi couronner plusieurs années « de persévérance et de détermination », comme l'a indiqué Sophie Raisin, vice-Présidente de la Commission Formation et Vie Universitaire du conseil académique de l'Université Nice Sophia Antipolis, qui s'est souvenu du souhait commun, dès les premières rencontres en 2012, « de faire entrer physiquement l'Afev au cœur de l'Université. » « Très très heureuse » d'assister à cette inauguration suite à tant d'années d'efforts, elle a aussi souligné que « ce lien incarne bien deux valeurs essentielles selon moi : la pérennité des liens, et la loyauté nécessaire entre partenaires. » Après avoir remercié la directrice du Crous ainsi que la Ville de Nice

et sa Métropole représentée par Véronique Paquis, vice-Présidente et adjointe en charge de l'Enseignement Supérieur, elle s'est adressée aux étudiants eux-mêmes : « On compte beaucoup sur vous, parce que l'Université a l'ambition de vous accompagner vers une vie, professionnelle comme privée, de citoyens, où vous serez ouverts aux autres et saurez tendre la main – ce dont nous avons grand besoin aujourd'hui. »

Un vœu qu'a partagé le Président Emmanuel Tric, qui après s'être dit « émoustillé et joyeux » de voir tous ces gens rassemblés en ce lieu entièrement destiné à la jeunesse, a rappelé que « nous sommes tous des étudiants, nous apprenons tout le temps les uns des autres », et que si des projets cousins sont en cours sur les campus de Valrose ou de Sophia Antipolis, c'est parce que « le plus important, dans sa formation, c'est de s'apercevoir qu'on est maître de sa propre action. Cet endroit, c'est pour vous, c'est pour que vous puissiez transmettre, apprendre également, pour que cette université soit encore plus belle, plus forte. Éclatez-vous à fond, cette expérience va vous suivre toute votre vie. »

Une conclusion joyeuse et optimiste avant le lancement du cocktail et des concerts qui sont venus conclure cet événement. ■

Une première action : 60 collégiens niçois accueillis pour un séjour d'immersion.

«Moi étudiant demain» est l'opération organisée par Université Côte d'Azur et l'AFEV pour des élèves de classe de troisième du collège Risso de Nice les 1er et 2 avril sur le campus St Jean d'Angély. Ce séjour d'immersion à l'Université avait pour but d'aider les jeunes à construire leurs projets d'avenir et à s'orienter en les rendant acteurs de la démarche.

Le développement durable dans le réseau des Crous

Par Mariannig Hall, Directrice Générale du Crous de Poitiers

A l'écoute des étudiants, et sensibles aux dynamiques des territoires où ils sont ancrés, les Crous s'inscrivent depuis longtemps dans le développement durable, même si ces actions concrètes sont rarement affichées dans des « schémas » ou « plans ». Quelques exemples illustrent ci-dessous la traduction opérationnelle de la responsabilité sociétale du Réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce « Tour de France » des pratiques responsables portées ou soutenues par les Crous montre la densité d'un réseau partenarial s'appuyant notamment sur les associations étudiantes.



En matière d'économies d'énergie, les préoccupations environnementales rejoignent l'impératif économique qui guide les Crous, puisque leur fonctionnement est assuré pour plus des 2/3 par des ressources propres.

L'investissement dans des modes durables de construction et de réhabilitation rencontre l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement (éclairage, eau chaude, chauffage...) dans une logique de retour sur investissement. Les Crous généralisent les installations économes (détecteur de mouvement, LED...) et systématisent l'isolation des bâtiments. Les opérations immobilières intègrent

fréquemment le recours aux énergies renouvelables. Ainsi, les Crous de la Réunion et Antilles-Guyane ont équipé leurs résidences de chauffe-eaux solaires. La réhabilitation de la Cité Rabelais à Poitiers comprend l'installation de 400m² de panneaux photovoltaïques produits et recyclés en proximité. Le raccordement de bâtiments à des chaufferies bois, gérées par des collectivités ou des établissements publics, s'étend lui aussi (Toulouse, Poitiers...). Quelques résidences récemment construites sont des bâtiments à énergie positive : à Aix-en-Provence, la résidence Arc de Meyran produit davantage d'énergie qu'elle n'en consomme.

La gestion des déchets, prévention et traitement

En restauration, plusieurs Crous sensibilisent les étudiants à la lutte contre le gaspillage alimentaire : la pesée des bio-déchets dans les restaurants du Crous de Normandie, incitation financière pour que les étudiants consomment les boissons chaudes sans utiliser des contenants jetables à Lille, Montpellier ou Strasbourg. Des progrès restent à réaliser en la matière, mais le tri sélectif s'amplifie dans la restauration universitaire.

Certains Crous sont impliqués dans l'approche « zéro déchet » : le Crous de Normandie propose des alternatives aux produits sur-emballés et déploie des ateliers en résidence sur la fabrication de produits ménagers et cosmétiques « maison ». Des composteurs sont souvent installés en proximité des résidences. Ils offrent aux résidents l'opportunité d'alléger leurs poubelles et de valoriser les bio-déchets. La démarche du Crous de Nancy se singularise par un étroit partenariat avec la Métropole du Grand Nancy : des agents de la collectivité expliquent aux étudiants les gestes simples indispensables au bon fonctionnement du compostage partagé. Des volontaires en service civique sont ambassadeurs des éco-gestes, et à Lyon, ces animations ont conduit à l'installation d'un lombricompost dans une résidence en partenariat avec l'association EISENIA, fer de lance de l'agro-écologie urbaine.

La conduite des chantiers de construction et de réhabilitation inclut souvent la collecte des déchets vers des filières de valorisation installées à proximité : le Crous de Poitiers a signé un partenariat avec la société locale MFE (Métal, fer, environnement) implantée dans la Vienne



et les Deux-Sèvres : en 2018, 55 tonnes de déchets (bois, fer, cartons) du chantier de réhabilitation de la Cité Rabelais ont été collectées, triées puis dirigées vers les filières de valorisation (plasturgie, papeterie, chaudières et aciéries) ; ce qui n'a pu être recyclé est destiné à un centre Biogaz pour produire de l'électricité.

Le recours à l'économie circulaire est présent dans les préoccupations des Crous. Une partie des déchets est d'ailleurs recyclée en proximité : le Crous de Toulouse innove en recyclant les canettes avec une start-up toulousaine, la Boucle verte ; à Poitiers, 5 tonnes de biodéchets issus de la production en restauration sont valorisées par l'entreprise NextAlim, pionnière de l'entomoculture ; les Crous de Strasbourg et de Normandie recourent à la méthanisation ; celui de Bordeaux-Aquitaine a un contrat d'enlèvement de déchets alimentaires avec les Détritivores, qui les transforment en compost ; la Corse a mis en place un système similaire.

De nombreux Crous accueillent à titre gratuit des associations qui donnent une seconde vie à des objets usagers : le Crous de Bordeaux héberge une ressourcerie et une maison du vélo portée par l'association EtuRecup, ceux de Strasbourg et de Nancy proposent des ateliers d'auto-réparation de vélos pour les personnels et les étudiants. Certaines démarches sont ciblées sur la rentrée : valorisation des biens déposés par les

étudiants en fin d'études, à l'image du « bric à brac solidaire » à La Rochelle et du « vide-bazar » à Poitiers. Des jardins partagés s'installent aux abords des résidences (Aix-Marseille, Amiens-Picardie, Poitiers...), ceux du Crous de Toulouse étant intégrés dans un réseau cohérent.

La restauration collective et développement durable.

La contrainte économique limite les marges de manœuvre : depuis 4 ans, les Crous vendent au tarif de 3,25€ un repas complet dont le coût de revient dépasse 6€. Sous l'impulsion du CNOUS, cette réalité a conduit les Crous à s'organiser en centrales d'achats : l'évolution du prix des produits alimentaires a été contenue, bien que ces derniers soient montés en gamme : chaque jour, les chefs cuisinent des volailles, porcs et œufs issus de la filière Bleu Blanc Cœur qui rémunère les producteurs au juste prix, développe une agriculture respectueuse de la santé des sols, des animaux et consécutivement des hommes ; les poissons sont labellisés « pêche durable » et des matériaux biosourcés remplacent progressivement le plastique pour le packaging.

Le CNOUS met à disposition des 26 Crous 150 recettes savoureuses et équilibrées en protéines offrant une alternative à la viande. La plupart des restaurants universitaires offrent quotidiennement des plats végétariens pour 3,25€. Cette dynamique permettra bientôt à chaque Crous de

s'engager dans la démarche des « Lundis verts » testée avec succès par le Crous de Grenoble, les convives étant invités, de manière non contraignante, à modifier leurs comportements alimentaires.

Plusieurs Crous (Nancy, Strasbourg, Toulouse-Occitanie, Nantes-Pays de Loire) visent l'obtention du label Mon Restau Responsable®. Lancée par la Fondation pour la nature et l'homme, la méthode, fondée sur l'évolution progressive des pratiques, concerne par exemple l'offre végétarienne, la formation des personnels aux éco-gestes, l'installation de systèmes d'économie d'énergie et d'eau.

Les initiatives écoresponsables favorisent aussi les mobilités douces.

Le renouvellement de la flotte de véhicules professionnels s'oriente partout vers des solutions électriques ou hybrides. Les intranets des Crous promeuvent le covoiturage. Les visioconférences se généralisent. Quelques Crous offrent des formations à l'éco-conduite (Poitiers). L'usage du vélo électrique se diffuse. Le Crous de Strasbourg a lancé une politique d'achat et de location sur une longue durée de vélos pour les personnels.

La quasi-totalité des constructions et rénovations d'hébergements proposent aux étudiants une offre de garages à vélo sécurisés et fonctionnels. Les démarches en faveur du développement durable sont étroitement articulées avec la stratégie des autres acteurs locaux, notamment les établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, le Crous de Normandie a signé le 4 avril 2019 une charte d'engagement avec le Club du développement durable des établissements publics.

Mais, l'une des forces du réseau des Crous est de s'appuyer sur des collectifs d'étudiants actifs pour préserver la planète. La gouvernance du CNOUS et des Crous laisse d'ailleurs une large place aux étudiants, représentés au Conseil d'Administration. De nombreux Crous font de la « Semaine Européenne du Développement Durable », en mars, le point d'orgue de leur mobilisation dans ce champ. ■

Vers l'émergence d'une **géographie étudiante francophone** ?

Par Alexis Alamel *

Bien que la littérature portant sur les « student géographies » s'intéresse principalement au contexte britannique, l'auteur suggère que ce champ de recherche se diffuse progressivement à l'échelle mondiale. En revanche, les publications en français sont rares et sporadiques. Il apparaît donc opportun de proposer les premières pistes de réflexion quant au développement d'une littérature francophone des géographies étudiantes.

Une littérature des « student geographies » apparaissant dans un contexte de changements profonds

Depuis le milieu des années 2000, la littérature anglophone en sciences sociales portant sur les questions ayant trait aux populations étudiantes s'est considérablement développée. Rassemblé sous le



* Alexis Alamel, Enseignant-Chercheur ATER, Université du Littoral Côte d'Opale - Dunkerque et Laboratoire TVES (EA 4477) Secrétaire général adjoint du Comité National Français de Géographie

terme des « student geographies » (géographies étudiantes), ce champ d'étude regroupe maintenant une collection importante d'articles, ouvrages et études s'intéressant notamment aux conditions de vie et aux choix résidentiels et de mobilité des étudiants, au développement de l'identité étudiante ainsi qu'aux conséquences et effets parfois engendrés par la forte présence de populations étudiantes dans certains territoires résidentiels. Cet intérêt grandissant pour les recherches liées aux problématiques des populations étudiantes au Royaume-Uni fait aussi écho à une intensification des débats parlementaires et à une montée en force des questions ciblant cette population dans les agendas politiques et médiatiques.

En effet, les changements dans l'enseignement supérieur au Royaume-Uni ont été particulièrement profonds depuis le début des années 2000 : hausse des frais d'inscriptions à l'université à hauteur de £ 3 000 en 2006/2007 et triplement de ces frais (équivalent à plus de 10 000€/an pour une année de Licence) en 2012/2013 ce qui a engendré un fort vent de contestations d'étudiants à travers le pays. Ce triplement des frais de scolarité a eu des impacts retentissants sur le nombre d'étudiants inscrits (baisse de 7% du nombre d'étudiants inscrits à l'université entre 2011/12 et 2012/13), sur les finances des étudiants, sur le nombre de logements vacants et sur les choix résidentiels des étudiants. Il fait peu de doutes que les effets conjoncturels liés à l'incertitude politique entourant le Brexit se font déjà

ressentir avec une diminution des inscriptions dans certaines universités prestigieuses appartenant au Russell group (par exemple Oxford, Cambridge, Imperial College London, King's College London, Exeter, Nottingham, Durham, Liverpool, etc.) et des modifications législatives dans la durée d'attribution des visas étudiants.

Ainsi, dans ce contexte de changements fréquents, l'enseignement supérieur au Royaume-Uni est devenu un domaine de recherche particulièrement ciblé, notamment en géographie. Parmi les enjeux étudiés, ceux mettant au cœur de la problématique la population étudiante sont devenus un objet de recherche de prédilection pour de nombreux chercheurs anglo-saxons (par exemple Darren Smith, Phil Hubbard, Julia Rugg, Mark Holton et Clare Holdsworth).

Les processus de « studentification » comme fil conducteur de ce champ de recherche

C'est dans ce contexte changeant de l'enseignement supérieur britannique que sont apparus des signes inédits de tensions sociales, économiques et culturelles quant à la gestion d'espaces résidentiels entre les populations « locales » – ou « autochtones » – et étudiantes. Il a été observé au cours des deux dernières décennies, une diversification des types de logement disponibles aux étudiants. L'offre de logement étudiant inclut : les résidences universitaires sur et hors-campus, les rési-

dences étudiantes privées (« PBSA » pour « *purpose built student accommodation* ») et les maisons en collocation dans le secteur privé (« HMO » pour « *house in multiple occupation* »). Avec environ un tiers de la population d'étudiants résidant dans les résidences possédées et/ou gérées par les universités ou en partenariats avec d'autres acteurs privés, la demande grandissante en logement étudiant est, comme en France, principalement orientée vers le parc locatif privé « traditionnel » (« PRS » pour « *private rented sector* »). Toutefois, ce qui différencie principalement le contexte étudiant britannique à celui de la France est que les effets de la présence des étudiants dans les villes et centre-urbains sont beaucoup plus visibles au Royaume-Uni qu'en France. Ceci est en partie dû à un afflux rapide et une très forte concentration résidentielle de ménages étudiants dans certains quartiers traditionnellement occupés par des familles et ses conséquences physiques, socio-économiques et culturelles, a été labellisé sous le terme de « studentification » par Darren Smith en 2002. Les processus de studentification, comme observés dans la littérature des « *student geographies* », s'accompagnent bien souvent d'effets structurels incluant notamment des quartiers résidentiels constitués jusqu'à plus de la moitié de ménages étudiants, le départ des familles vers d'autres quartiers, la fermeture des écoles, des plaintes pour tapage diurne et nocturne à la hausse, l'apparition d'échoppes plus adaptées à la population étudiante (par exemple des restaurants fast-food, des épiceries nocturnes, des bars, etc.), une dévaluation des biens immobiliers et un entretien des propriétés laissant à désirer.

Pour contrer cet afflux d'étudiants dans des quartiers résidentiels, principalement dans des villes moyennes de province, une association, National HMO Lobby, a vu le jour en 2004. Elle regroupe une cinquantaine de collectifs de résidents locaux dans plus de trente villes du Royaume-Uni et qui protestent contre l'installation de nombreuses collocations étudiantes (les HMO) au sein de zones traditionnellement occupées par des familles. Alors que les bienfaits économiques, sociaux et culturels de la présence des étudiants sur les territoires a été amplement reconnu, les transformations urbaines et les boulever-



Carte des collocations dans la ville de Brighton

sements socio-économiques liés aux processus de studentification dans les villes accueillant des universités sont, dorénavant, visibles dans une littérature en plein expansion (par exemple Chatterton, 1999; Rugg et al., 2002; Smith, 2005, 2008; Hubbard, 2008, 2009; Kenna, 2011). Par ailleurs, certaines villes britanniques sont devenues des « laboratoires grandeur nature » pour étudier les impacts urbanistiques, socio-économiques et culturels liés à l'imposante présence de population étudiante. C'est notamment le cas pour Loughborough, Bristol et Brighton en Angleterre, et Edimbourg en Ecosse.

Quid de la recherche francophone des géographies étudiantes ?

Si la littérature anglophone des « *student geographies* » est abondante et fréquemment nourrie par des recherches empiriques et originales, les publications francophones traitant des géographies étudiantes peuvent être qualifiées de sporadiques. En effet, ce champ de recherche spécifique est resté, dans la littérature francophone, jusqu'à présent, peu exploré. Alors que les recherches s'intéressant aux processus de studentification sont nombreuses outre-Manche, il fait peu de doute que des phénomènes de transformations urbaines liées à la forte présence étudiante se produisent aussi

dans certains quartiers ou certaines villes étudiantes françaises. Cette réalisation est en train de susciter de légers remous au sein de la communauté universitaire avec la constitution de groupes de recherches informels s'attardant sur la question de l'étudiant dans l'environnement urbain. Dans un article récemment publié*, il est souligné que de nombreuses questions restent encore en suspens dans la littérature anglophone et francophone des géographies étudiantes et notamment celles portant sur les enjeux durables et environnementaux des logements étudiants. Ainsi, que l'on s'intéresse aux questions de mobilité, de choix résidentiels, du marché du logement étudiant, des conditions socio-économiques aux enjeux sanitaires, les populations étudiantes sont un objet de recherche recelant un vaste potentiel de cas d'études à examiner. Enfin, il est évident que les études des chercheurs universitaires bénéficieraient grandement d'une association renforcée avec les acteurs de terrain et de ceux qui font combiner universités et territoires. ■

* Pour en savoir plus, article téléchargeable sur : https://www.researchgate.net/publication/330315605_L'emergence_des_geographies_etudiantes_une_litterature_anglophone_substantielle_une_recherche_francophone_a_batir

En bref...

■ **Agence Erasmus + France. L'année 2018 a été une année d'opportunités exceptionnelles pour les acteurs français et leurs partenaires européens issus de près de 200 pays.** Après trois années d'augmentation modérée des financements européens, les actions décentralisées du volet Education et Formation gérées par l'Agence ont progressé de 23% pour atteindre 201 millions d'euros. Les porteurs de projets ont répondu très positivement à cet accroissement de budget par une augmentation de 15% de leur demande financière ; le nombre de projets évalués et sélectionnés par des évaluateurs indépendants a cru de 9%. En 2018, 85 000 mobilités d'apprenants depuis la France ont été financées par l'Union européenne (contre 76 000 en 2017) auxquelles s'ajoutent 542 partenariats pour l'innovation et les échanges de pratiques pour un budget de 50 millions d'euros (contre 39 millions d'euros en 2017). L'Agence se prépare à gérer plus de 240 millions d'euros en 2019.

http://www.agence-erasmus.fr/docs/2773_ra-2018-final.pdf



■ **Pose de la première pierre de l'Atrium Learning Center : une nouvelle expérience de la vie de campus.** Projet emblématique de l'Opération Campus, l'ATRIUM est, avec le projet Vil-

lages des Sciences du site Triolet (UM), un des principaux projets de l'Opération Campus financée par l'Etat. Répondant à la volonté d'innover dans le rapport de l'étudiant avec son campus mais également dans le rapport du grand public avec l'Université, l'ATRIUM se présente comme un lieu public remarquable autant qu'un espace fonctionnel clairement inscrit dans une société numérique. Il vise à favoriser l'émulation intellectuelle, l'apprentissage des connaissances et la vie sociale du camp.

<https://www.operation-campus.fr/secteur-coeur-de-campus/atrium>



■ **L'Observatoire territorial du logement étudiant en Nouvelle-Aquitaine est labellisé.** La Communauté d'universités et établissements (ComUE) d'Aquitaine et le Crous de Bordeaux-Aquitaine ont conjointement impulsé la mise en place d'un observatoire territorial du logement étudiant sur le territoire régional. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le réseau des associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, la commission de sélection a accordé ce jour la labellisation au projet néo-aquitain.

L'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) Nouvelle-Aquitaine, poursuit plusieurs objectifs :

- Collecter et structurer les données

pour caractériser la situation régionale et décrire son évolution ; - Identifier un plan d'action et évaluer son impact ;

- Favoriser les échanges entre les acteurs publics et privés ;
- Faciliter l'appropriation des problématiques du territoire et des actions à conduire ;
- Valoriser les actions conduites en faveur du logement étudiant.

En parallèle, des groupes de travail thématiques et territoriaux, constitués par des acteurs mobilisés pour leur expertise et leurs ressources, seront installés pour permettre d'être au plus près des problématiques du logement étudiant.

■ **Soft skills, clef de la réussite étudiante ? ORSU TALKS – mercredi 12 juin 2019 De 9h30 à 16h30** En partenariat avec le Monde Campus Amphithéâtre Le Monde 80 Boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris



Soft skills, clef de la réussite étudiante ?
ORSU TALKS – mercredi 12 juin 2019
De 9h30 à 16h30

En partenariat avec le Monde Campus
Amphithéâtre Le Monde 80 Boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris

La restructuration de nombreux secteurs d'activités, l'évolution et la création régulière de nouveaux métiers ainsi que les mutations de l'organisation du travail nécessite une adaptation des cursus de formations initiales. Un étudiant sur trois abandonne ses études lors de la première année universitaire. Ce constat a motivé la mise en place de mesures gouvernementales telles que la Réforme du baccalauréat et Parcoursup. Au delà de ce volontarisme institutionnel, il apparaît que l'engagement et l'intégration sociale des étudiants contribuent fortement à leur réussite académique.

Par ailleurs, participer à la vie de son territoire est source d'ouverture et d'enrichissement personnel. Une telle démarche permet d'acquérir des compétences transversales indispensables à une future insertion professionnelle. Ainsi, tout comme il est indispensable de diversifier et décliner les offres de formation, la question de la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises par l'expérience, apparaît comme un enjeu nouveau dont doivent se saisir les établissements d'enseignement supérieur.

9h30 - 10h00
Temps introductif.

10h00 - 11h30
Table ronde 1 :
L'engagement des étudiants sur un territoire :
Impact sur le territoire, impact sur les étudiants

En complément de leurs missions de transmission des savoirs et de recherche, les établissements d'enseignement supérieur ont désormais un rôle à jouer pour renforcer l'attractivité et l'équilibre d'un territoire.